

ENTENTE DE PARTENARIAT 2020

MTLàTABLE - édition à la carte

ENTRE :

Nom du partenaire d'affaires (ci-après le « RESTAURANT ») :

Adresse du restaurant : _____

Nom et titre du contact : _____, dûment autorisé(e) à

agir selon les dispositions de ce contrat.

ET TOURISME MONTRÉAL, ayant son siège social au 800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2450, Montréal (Québec), H3B 1X9, ici représenté par Patrizia Dri, Directrice – Relation membres, partenariats et industrie, dûment autorisée à agir selon les dispositions de ce contrat.

ATTENDU QUE : Tourisme Montréal poursuit le projet : **MTLàTABLE – édition à la carte**;

ATTENDU QUE : Tourisme Montréal retient les services de TICTACTIX BILLETTERIE RAISONNÉE INC. de Montréal (ci-après « TICTACTIX ») pour la gestion complète du projet **MTLàTABLE – édition à la carte**

ATTENDU QUE : Le Restaurant assume l'entière responsabilité du service qu'il propose;

ATTENDU QUE : Tourisme Montréal et TICTACTIX ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toutes plaintes, réclamations ou poursuites provenant d'acheteurs de la carte **MTLàTABLE – édition à la carte** et ce pour quelque raison que ce soit au moment de l'expérience avec le restaurateur ;

ATTENDU QUE : Le projet est valide du 1er octobre et se termine le 30 novembre 2020;

ATTENDU QUE : Le Restaurant ne pourra se dissocier de l'entente durant la totalité de sa durée;

ATTENDU QUE : Les annexes font partie intégrante de l'entente, soit l'annexe intitulée « Les données opérationnelles » (remplie par le Restaurant), l'Annexe 1 et l'Annexe 2.

OBLIGATIONS DE TOURISME MONTRÉAL :

Tourisme Montréal s'engage à ce que le restaurant soit associé au projet **MTLàTABLE – édition à la carte**, que le nom du restaurant y soit mentionné et que l'inclusion proposée par le restaurant y soit identifiée;

Tourisme Montréal s'engage à assurer la promotion du produit, suivant un plan marketing à sa discrétion.

OBLIGATIONS DU RESTAURANT ET CRITÈRES/ENGAGEMENTS:

Le restaurant confirme avoir pris connaissance du document « Guide du participant » présenté en webinaire, lors de rencontre individuelle et/ou par courriel. Le restaurant accepte de respecter tous les critères et obligations de participation.

- Être situé à Montréal
- Offrir un service aux tables (pas de cuisine rapide et de restaurant de type « superclub »)
- Inscrire un seul restaurant d'une même chaîne ou d'un même nom d'établissement
- Aucune plainte de consommateurs lors des éditions précédentes
- Posséder un site internet et/ou une page Facebook
- Appliquer à la lettre les consignes sanitaires de la CNESST en tout temps

ENGAGEMENT:

- Offrir l'une des trois options de valeur ajoutée
 - Rabais : Offrir une table d'hôte, minimum trois services, à 25 % de rabais
 - Gratuité : Offrir une entrée à l'achat d'un plat principal
 - Gratuité : Offrir un dessert à l'achat d'un plat principal
- L'offre privilège sélectionnée doit être disponible et exclusive pour toutes personnes présentant sa carte MTLàTABLE en restaurant
- L'offre peut être disponible le midi, le soir ou les deux. L'offre peut être disponible en mode pour emporter, en salle à manger ou les deux. Cependant, l'offre doit être disponible à tous les jours d'opération du restaurant pendant la durée du projet
- Le privilège doit respecter les mêmes standards de qualité que votre restaurant propose à l'année
- Le privilège doit représenter une portion habituelle de votre menu régulier
- Ne pas délimiter ou restreindre le nombre de places disponibles pour les détenteurs de la carte MTLàTABLE
- Accorder un minimum de 2 h pour le repas MTLàTABLE
- Créer une section présentant l'offre privilège sur votre site internet et/ou sur votre page Facebook
Important : Le restaurant s'engage à se référer au « Guide du participant » afin de confirmer que le contenu présenté sur son site internet et/ou sa page Facebook répond à tous les critères dont l'inclusion du logo officiel de MTLàTABLE – édition à la carte en collaboration avec Vins D'Alsace
- Personnaliser vos communications à l'aide de la boîte à outils électronique mise à votre disposition
- Promouvoir la carte MTLàTABLE dans votre établissement avant et pendant l'événement
- Identifier votre participation en installant l'affiche officielle en vitrine

Toutes les offres proposées dans le cadre de **MTLàTABLE – édition à la carte** seront soumises à l'approbation de Tourisme Montréal avant la validation de celle-ci;

Engagements auprès du partenaire : Vins d'Alsace*

- S'approvisionner en vin d'Alsace et en quantité suffisante pour toute la durée du projet auprès de votre représentant et/ou SAQ
- Proposer un minimum de deux accords avec des vins d'Alsace qui seront détaillés sur votre site internet dans la section de l'offre et promu par votre personnel de service. Ce critère s'applique à chacune des catégories d'offre privilège.
- Accepter de vendre une sélection de bouteilles de vin d'Alsace, à toute votre clientèle, avec ou sans carte MTLàTABLE, pour la durée du projet, au prix de la SAQ + 10\$ un prix pour l'achat en salle à manger ou pour emporter.
- Accepter de se faire rembourser à la fin de l'événement, à raison de 6\$ par verre, les verres de vin d'Alsace qui auront été réclamés par les 1 000 premiers détenteurs de la carte MTLàTABLE à l'utilisation

d'un privilège en restaurant. Important : Seulement les transactions effectuées avec les cartes MTLàTABLE seront tenues en compte pour le calcul des visites (en salle et/ou pour emporter) et remboursement des verres de vin d'Alsace s'il y a lieu. Le restaurant est responsable de soumettre une facture en bonne et due forme à l'attention de Tourisme Montréal pour le remboursement des verres de vin d'Alsace offert gratuitement avec la carte MTLàTABLE. De plus, une limite d'un verre de vin d'Alsace peut être réclamée par restaurant participant. Le verre de vin d'Alsace peut être réclamé seulement à condition d'utiliser un privilège lié à la carte MTLàTABLE dans le restaurant participant (Ex. : une entrée gratuite à l'achat d'un plat principal + un verre de vin d'Alsace)

- Suivre un webinaire (formation) animé par le formateur des vins d'Alsace basé en France avec comme objectif d'actualiser vos connaissances et celles de vos employés sur les Vins d'Alsace. Des messages clés vous seront transmis lors de cette formation en ligne.

*La seule exception aux clauses de partenariat pour la vente de vin d'Alsace est un restaurant de type *Apportez votre vin*.

Engagement envers le fournisseur de la technologie (la carte) : MTA

- Posséder un support informatique avec accès à internet pour permettre l'accès à la plateforme de numérisation des cartes MTLàTABLE
- Suivre la formation de TICTACTIX/MTA pour opérer le logiciel et collaborer étroitement tout au long de la durée de l'événement

Aucuns frais d'inscription au projet ne sont requis d'un restaurant membre de Tourisme Montréal durant la période de l'événement. Tout restaurant non-membre devra acquitter des frais d'activation de 150 \$ (taxes en sus) afin de participer dans le cadre de **MTLàTABLE – édition à la carte**.

Solution technologique

Quatre possibilités d'utilisation et d'authentification de la carte MTLàTABLE sont disponibles (au choix du restaurant) :

1. Le Restaurant à sa propre solution informatique (Tablette ou téléphone intelligent) pour authentifier la carte à l'aide de la caméra le code QR sur la carte MTLàTABLE.
2. Le Restaurant ne dispose pas de sa propre solution informatique et loue un appareil mobile (incluant l'accès à internet) auprès de TICTACTIX pour l'ensemble du projet au montant de 60\$ avant-taxes.
3. Le Restaurant a son propre ordinateur et un accès à internet. Il pourra entrer manuellement le code QR de la carte MTLàTABLE sur la plateforme.
4. Le Restaurant a son propre ordinateur (comportant un port USB disponible et un accès à internet). Il pourra louer un lecteur à code QR automatique auprès de TICTACTIX pour l'ensemble du projet au montant de 60\$ avant-taxes.

Les frais de location sur toute la période incluent la formation, la maintenance et l'assistance technique opérées par TICTACTIX. La facturation de la location sera gérée par Tourisme Montréal à la fin de la période du projet au 30 novembre 2020.

Le restaurant est un entrepreneur indépendant de Tourisme Montréal et rien, dans la présente entente, ne doit être interprété comme créant une entreprise commune, une société de personnes, une association, une coentreprise, une relation de mandataire ou une relation similaire.

Au moment de la signature du contrat, le restaurant devra détenir des polices d'assurance émises par une compagnie d'assurance reconnue par l'Inspecteur général des institutions financières du Québec, incluant les exigences qui y sont afférentes et conformes au présent devis et fournir à cet effet des attestations d'assurance conformes à celles décrites aux articles suivants;

Le Restaurant doit détenir une police d'assurance responsabilité civile pour un montant minimum d'un million de dollars (1 000 000 \$) par événement. Cette assurance doit porter sur la responsabilité civile découlant de dommages corporels, moraux ou matériels causés à quiconque, incluant Tourisme Montréal, et causés par un événement survenant dans le cadre du contrat et le Restaurant s'engage à maintenir la police d'assurance en vigueur durant toute la durée du projet. La franchise est à la charge entière du Restaurant.

LOIS ET RÈGLEMENTS

Les parties conviennent que ce sont les lois et règlements en vigueur dans la province de Québec qui s'appliquent au présent contrat.

[Les signatures sont sur la page suivante]

EN FOI DE QUOI, les représentants dûment autorisés des parties ont signé le présent contrat le _____ 2020.

TOURISME MONTRÉAL

Par :

Patrizia Dri
Directrice - Relations membres, industrie et
partenariats

**PARTENAIRE D'AFFAIRES DU MTLàTABLE –
édition à la carte**

Par :

(signature et nom en lettres moulées)

DONNÉES OPÉRATIONNELLES

MTLàTABLE - édition À la carte

Nom du restaurant : _____

Adresse de correspondance :

Adresse (numéro civique, rue)		Bureau	
Ville et Province		Code postal	
Téléphone général		Télécopieur	
Responsable du marketing			
Adresse courriel		Téléphone	
Responsable du restaurant (Gérant(e))			
Adresse courriel		Téléphone	

Adresse de facturation :

Responsable de la facturation			
Adresse (numéro civique, rue)		Bureau	
Ville et Province		Code postal	
Téléphone		Télécopieur	
Adresse courriel			

Information sur la technologie utilisée :

Disposez-vous d'une solution TI avec accès à internet (Tablette, téléphone intelligent ou ordinateur)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, laquelle ?		
Si vous avez un ordinateur, souhaitez-vous louer un lecteur QR CODE (60\$ + taxes) ? (Un port USB doit être disponible)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Quel fureteur Web utilisez-vous ?	Google Chrome <input type="checkbox"/>	Internet Explorer <input type="checkbox"/>
	Firefox <input type="checkbox"/>	Safari <input type="checkbox"/>
		Autre <input type="checkbox"/>
<i>Si vous ne disposez pas de solution TI, il vous faudra louer un appareil mobile auprès de TICTACTIX pour l'ensemble du projet au montant de 60\$ avant-taxes.</i>		

TICTACTIX prendra contact avec le restaurant dans la semaine suivant la signature de la présente entente afin de préciser les besoins technologiques requis pour l'implantation du projet **MTLàTABLE – édition à la carte**, de même que pour établir un plan de formation. Le restaurateur s'engage à se rendre disponible auprès de TICTACTIX pour les besoins de formation et d'équipement.

Information sur l'offre applicable (cochez) :

Rabais : Offrir une table d'hôte trois services à 25 % de rabais	<input type="checkbox"/>
Gratuité : Offrir une entrée à l'achat d'un plat principal	<input type="checkbox"/>
Gratuité : Offrir un dessert à l'achat d'un plat principal	<input type="checkbox"/>

Renseignements publiables :

Les renseignements publiables sont à transmettre aux Services aux Membres de Tourisme Montréal après la signature de l'entente. Ces informations permettront de mettre à jour le contenu sur les plateformes de contenus prévues à cet effet.

Après la signature du présent contrat, le restaurateur s'engage à remplir le formulaire de contenus dans les 72h suivant la réception de celui-ci. Une fois le formulaire complété et envoyé, il ne sera plus possible d'apporter des modifications à votre inscription.

Sauf dans certains cas de forces majeures, nous ne pourrions accepter les modifications de contenus sur nos plateformes. Veuillez communiquer avec mtltable@mtl.org afin d'expliquer clairement votre situation. Si vos modifications sont acceptées, un délai allant jusqu'à 10 jours ouvrables sera requis avant de voir vos modifications apparaître sur le site internet de MTLàTABLE.

En foi de quoi, j'atteste, (nom du contact) _____, que notre organisme (nom de l'organisme) _____, s'engage à maintenir les tarifs et les offres valides, à respecter les conditions du contrat et à promouvoir le **MTLàTABLE – édition à la carte** pour la durée du projet.

Signature du contact

Date

ANNEXE 1 – MODÈLE DE TARIFICATION

Voici le modèle financier du projet : **MTLàTABLE – édition à la carte.**

Calculs

« **Valeur de la carte** » signifie le montant perçu pour la vente de **MTLàTABLE – édition à la carte** à un utilisateur, déduit des taxes applicables et des montants liés aux frais opérationnels, ce qui inclut notamment les frais liés à la campagne promotionnelle et à la gestion technologique de la carte, les frais relatifs au procédé de paiement (ex. frais relatifs au paiement par carte de crédit).

« **Utilisation de la carte** » signifie le nombre total utilisé par le détenteur de **MTLàTABLE – édition à la carte** en tenant compte des restaurants visités par le détenteur.

Prix de vente : 20 \$

Période de validité : 1^{er} octobre au 30 novembre 2020

Mise en vente : 24 septembre 2020

Chaque carte donne droit à des privilèges chez les restaurants participants, jusqu'à concurrence de 10 utilisations de la carte dans 10 restaurants différents.

ANNEXE 2 – Contacts

Pour toute question liée au contrat :

MTLàTABLE – Tourisme Montréal

mtlatable@mtl.org

Pour toute question liée à la plateforme en ligne :

Pour toute question liée aux rapports d'entrées :

Support MTA / TICTACTIX

support@groupemta.com

Pour toute question liée à la facturation :

Tourisme Montréal

infomembership@mtl.org

Pour toute urgence (ex. : carte non fonctionnelle, Plateforme...) :

Support Restaurant

support@groupemta.com

Par téléphone au : 514 902-8198

Heures d'ouverture :

Lun – Ven 9h à 21h

Sam – Dim 9h à 17h